

En Oùer fir d'Natur

Tends l'oreille à la nature



Episode 13

©Thomas Stephan

FR: CHAT SAUVAGE

LAT: FELIS SILVESTRIS SILVESTRIS



©Fernand Schoos

Avez-vous reconnu le chat sauvage dans le clip ?

Ce miaulement peut sembler familier aux propriétaires de chats, mais attention : ici, le bruit provient d'un chat sauvage européen, un habitant typique des forêts de feuillus et mixtes naturelles d'Europe. Pour être tout à fait précis, il s'agit du cri émis par le mâle pendant la période d'accouplement, aussi appelé période de rut.

Beaucoup ignorent souvent que le chat sauvage n'est pas un chat domestique redevenu sauvage et « errant », mais une espèce distincte menacée qui vit dans nos forêts depuis des millénaires.

À première vue, le chat sauvage (*Felis silvestris silvestris*) et le chat domestique (*Felis silvestris catus*) peuvent se ressembler, mais il existe des différences caractéristiques :

- Le **chat sauvage** a toujours un pelage dense, **de couleur gris-beige à sable**, avec des rayures plutôt estompées. Cependant, une rayure sombre le long de la colonne vertébrale, appelée **spinale**, est très clairement visible.
- Sa **queue** est **épaisse et touffue, arrondie** et porte **deux à trois anneaux noirs** ainsi qu'une **pointe noire**, ce qui constitue son signe distinctif le plus sûr.
- Le **museau** est également différent : chez le chat sauvage, il est de couleur chair, tandis que chez la plupart des chats domestiques, il est foncé ou noir.
- Les chats sauvages semblent globalement **un peu plus robustes** et ont une tête large

Cependant, seules des analyses morphométriques ou génétiques précises permettent de distinguer les deux espèces avec certitude.

Mode de vie

Le chat sauvage européen est un **animal solitaire** : il vit seul, sauf pendant la période d'accouplement, de janvier à mars. On peut alors entendre occasionnellement, la nuit ou au crépuscule, son cri caractéristique, mais rarement, car c'est un animal timide qui se tient à l'écart des localités.

Son habitat est principalement constitué de vastes **forêts de feuillus ou mixtes** anciennes. Celles-ci doivent être structurées, c'est-à-dire composées de nombreuses couches d'arbres et d'arbustes d'âges différents et présenter des lisières de forêt denses. Le chat sauvage a également besoin de **caches** telles que des souches d'arbres, des racines, des crevasses rocheuses ou des arbres tombés. C'est là qu'il dort pendant la journée ou qu'il élève ses petits. Il met bas généralement entre avril et mai, donnant naissance à 3 à 5 petits qui deviennent indépendants au bout de trois à quatre mois.



Pour se déplacer d'une forêt à l'autre, le chat sauvage, animal discret, préfère rester à l'abri des haies, des buissons ou des herbes hautes. C'est pourquoi ces éléments du paysage sont importants sur les terres agricoles en tant que **corridors de migration**, car ils facilitent leur déplacement (et celui de nombreux autres animaux) d'un habitat à l'autre.

Son territoire est en effet assez vaste : les femelles ont souvent **des territoires** de 200 à 500 hectares, tandis que les mâles ont un territoire pouvant atteindre 2 000 à 2 500 hectares, qui peut englober plusieurs territoires de femelles, toujours à la recherche de nourriture et pour marquer leur territoire.

La nuit, il **chasse** et se nourrit principalement de souris. Il ne mange que rarement des oiseaux ou des insectes.

Répartition au Luxembourg

Le chat sauvage européen est présent dans **tout le Luxembourg**, il n'a jamais complètement disparu chez nous malgré la chasse historique. Ses principales zones de répartition sont l'arrière-pays mosellan, les forêts de feuillus du Gutland, notamment le long des vallées fluviales, et les haies vives de l'Ösling.

La population n'est toutefois **estimée** qu'avec **prudence**, car il est difficile d'obtenir des chiffres précis, ces animaux étant timides et rarement observés. On estime toutefois que leur population au Luxembourg s'élève à environ 250-300 individus.

Les preuves scientifiques de la présence de chats sauvages sont obtenues à l'aide de caméras de chasse et de la « *méthode du poteau appâté* » par **analyse des poils**. Pour cela, des poteaux en bois rugueux sont installés dans les territoires potentiels des chats sauvages et aspergés de valériane comme appât. Les chats sauvages sont attirés par l'odeur et se frottent contre le piquet (comme le font les chats domestiques contre les jambes des humains). Les poils qui restent collés au piquet sont ensuite collectés et analysés génétiquement en laboratoire.



Dangers et menaces

Le chat sauvage est considéré comme une espèce menacée et est protégé par la législation européenne et nationale.

Pour une espèce animale qui a besoin de territoires aussi vastes, dans lesquels elle se déplace beaucoup, la principale menace est évidente : **la fragmentation**. On entend par là le morcellement des habitats naturels par les infrastructures humaines telles que les routes, les zones résidentielles et les agglomérations. Cela entraîne un **enclavement** des habitats du chat sauvage : d'une part, les habitats deviennent plus petits et plus isolés les uns des autres, car les corridors de migration nécessaires entre les différents habitats (tels que les haies) font défaut. Il est donc difficile pour le chat sauvage de se déplacer, de trouver un partenaire ou de conquérir de nouveaux territoires.

Il en résulte que **les accidents de la route** sont une cause fréquente de mortalité : les chats qui traversent les routes sont souvent renversés. Malgré les efforts déployés pour construire des ponts pour la faune sauvage, les corridors naturels sont rares au Luxembourg, tandis que les routes sont malheureusement fréquentes, de sorte que de nombreux chats sauvages subissent ce sort.

La **perte d'habitat en tant que telle constitue également une menace** : les vieilles forêts, les lisières riches en structures, les haies et les sous-bois sont supprimés ; moins d'arbres anciens et moins de couvert = moins de lieux de sommeil et de retraite sûrs. Cela rend la population vulnérable, surtout lorsque les jeunes ne trouvent pas suffisamment de protection.

Un autre danger est l'**hybridation** avec les chats domestiques. Les chats domestiques en liberté ou errants peuvent s'accoupler avec des chats sauvages. Cela dilue pour ainsi dire l'autonomie génétique du chat sauvage : des adaptations importantes à l'habitat forestier et sa crainte de l'homme peuvent être perdues, ce qui réduit ses chances de survie dans la nature. Les maladies virales dont sont porteurs les chats domestiques constituent également un risque pour le chat sauvage, car celui-ci ne peut pas être vacciné.

Comment pouvez-vous aider le chat sauvage ?

- **Stérilisez votre chat domestique** : Les chats domestiques autorisés à sortir de la maison doivent toujours être stérilisés. Cela permet de réduire l'hybridation avec le chat sauvage et la transmission de maladies. C'est précisément à la périphérie des villages ou des fermes isolées que les chats domestiques en liberté constituent une menace directe pour la survie du chat sauvage.
- **Créer et préserver des corridors de migration naturels** : Soutenez les organisations de protection de la nature qui entretiennent, restaurent ou s'engagent en faveur de paysages riches en structures. Cela permet de créer des corridors de migration composés de haies, de buissons et de lisières d'herbes pour le chat sauvage et de nombreuses autres espèces. Contactez activement votre commune afin que de tels projets soient mis en œuvre sur ses terres.
- **Gérer les forêts de manière naturelle** : Les vieux arbres, les espèces indigènes, les sous-bois abondants, le bois mort et les caillottes sont très importants pour le chat sauvage. Si vous possédez une forêt, les travaux doivent être planifiés de manière à préserver les refuges et à ne pas tout « nettoyer ».

Vous trouverez ici de plus amples informations sur le chat sauvage :

- Informations détaillées sur le chat sauvage et les projets de protection du BUND en Allemagne (en allemand) :
<https://www.bund.net/themen/tiere-pflanzen/wildkatze/europaeische-wildkatze/>
- Vidéo de la série « Eist Wëllt Lëtzebuerg » de 2017 (en luxembourgeois) :
<https://www.bund.net/themen/tiere-pflanzen/wildkatze/europaeische-wildkatze/>

